SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL DU LUNDI 5 OCTOBRE 2026 À 19 H

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Paspébiac tenue à la salle multifonctionnelle du Centre culturel le lundi 5 octobre 2026 à compter de 19 h sous la présidence du maire, Monsieur Jérémy Laplante.

Sont présents à cette séance extraordinaire:
Monsieur Jérémy Laplante, maire
Madame Nancy Anglehart, conseillère
Monsieur Dany Cyr, conseiller
Madame Marie-Andrée Côté, conseillère
Madame Francine Guité, conseillère
Monsieur Christian Grenier, conseiller et maire suppléant

Est également présent:
Monsieur Daniel Langlois, directeur général et greffier

Est absente :
Madame Gina Samson, conseillère

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Jérémy Laplante, ouvre la séance à 19 h et souhaite la bienvenue aux conseillers, conseillères, au directeur général et greffier et aux citoyens présents.

2. CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire, Jérémy Laplante, constate que le quorum est atteint.

2026-10-326

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire, Jérémy Laplante, fait lecture de l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions
5. Désignation d'un directeur général adjoint à l'interne
6. Désignation d'un greffier par intérim à l'interne
7. Affichage de l'offre d'emploi pour le poste de directeur(trice) général(e) et greffier(ère)
8. Adjudication contrat fourniture d'abrasif de voirie saison 2026-2027
9. Affaires nouvelles
10. Période de questions
11. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Anglehart, conseillère

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune.

2026-10-327

5. DÉSIGNATION D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT À L'INTERNE

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de M. Daniel Langlois, directeur général;

CONSIDÉRANT QUE l'article 112 de la *Loi sur les cités et villes* permet au conseil de nommer un directeur général adjoint qui remplace le directeur général en cas d'absence, d'empêchement ou de refus d'agir de celui-ci ou en cas de vacance de son poste, et que s'il ne nomme pas de directeur général adjoint, le conseil peut désigner un fonctionnaire ou employé de la municipalité pour exercer les fonctions de directeur général adjoint;

CONSIDÉRANT les démarches en cours visant à trouver un directeur général à l'externe avec le soutien de la Fédération québécoise des municipalités;

CONSIDÉRANT la possibilité qu'aucun candidat externe ne soit disponible d'ici le départ à la retraite de M. Daniel Langlois, prévu le 6 novembre 2026;

CONSIDÉRANT l'obligation de nommer un directeur général;

CONSIDÉRANT le besoin de stabilité dans l'appareil administratif;

CONSIDÉRANT QU'un candidat interne est disponible pour assurer le poste de DGA;

CONSIDÉRANT QUE la nomination de ce candidat à titre de directeur général adjoint dès le mois d'octobre permettrait d'assurer une transition harmonieuse, de remplacer le directeur général actuel ou futur en cas d'absence, et au besoin, d'assurer l'intérim à la direction générale d'ici à ce que la vacance du poste soit comblée à l'externe, en plus de faciliter l'accueil du prochain directeur général dans l'organisation;

CONSIDÉRANT QU'un contrat de travail a été négocié pour une période de 6 mois;

CONSIDÉRANT QUE l'échelle de traitement du poste cadre du candidat pour 2026 varie entre 66 258 $ et 78 759 $;

CONSIDÉRANT QUE ce contrat de travail prévoit une bonification de rémunération de 8,50% en absence de vacance du poste de DG et de 28,75% en cas de vacance au poste de DG;

CONSIDÉRANT QU'en cas de vacance au poste de DG, la semaine normale de travail du candidat passerait de 35 à 40 heures;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Francine Guité, conseillère

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS :

DE DÉSIGNER M. Mikael Denis à titre de directeur général adjoint pour la période du 6 octobre 2026 au 1er avril 2027.

D'APPROUVER le contrat de travail à durée déterminée soumis en pièce support.

D'AUTORISER le maire à signer le contrat de travail en conséquence.

Monsieur Dany Cyr, conseiller a voté contre.

2026-10-328

6. DÉSIGNATION D'UN GREFFIER PAR INTÉRIM

CONSIDÉRANT le départ à la retraite du directeur général et greffier le 6 novembre 2026;

CONSIDÉRANT la désignation de M. Mikael Denis à titre de directeur général adjoint;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Christian Grenier, conseiller

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS :

DE DÉSIGNER M. Mikael Denis à titre de greffier par intérim à partir du 9 novembre 2026 et ce, soit jusqu'à la nomination d'une personne au poste de greffier, soit jusqu'au 1er avril 2027, selon l'échéance la plus hâtive.

D'APPROUVER le contrat de travail soumis en pièce support.

D'AUTORISER le maire à signer le contrat de travail en conséquence.

Monsieur Dany Cyr, conseiller a voté contre.

2026-10-329

7. AFFICHAGE DE L'OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E) ET GREFFIER(ÈRE)

CONSIDÉRANT les démarches en cours avec la Fédération québécoise des municipalités pour préparer l'affichage et la dotation du poste de directeur(trice) général(e) et greffier(ère);

CONSIDÉRANT la proposition d'offre d'emploi reçue par la FQM;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil d'offrir une rémunération annuelle entre 90 000$ et 110 000$ selon l'expérience et les qualifications;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil d'offrir un horaire de travail de 38 heures par semaine;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Anglehart, conseillère

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS :

D'APPROUVER l'offre d'emploi soumise en pièce support avec les modifications décrites ci-dessus.

D'AUTORISER la FQM et la direction générale à procéder à l'affichage du poste de directeur(trice) général(e) et greffier(ère) pour réception des candidatures d'ici le 30 octobre 2026.

DE PRÉVOIR la nomination d'un comité de sélection ultérieurement.

2026-10-330

8. ADJUDICATION CONTRAT FOURNITURE D'ABRASIF DE VOIRIE SAISON 2026-2027

CONSIDÉRANT les besoins en fournitures pour les travaux publics pour la prochaine saison hivernale 2026-2027 sont estimés à 750 tonnes d'abrasifs de voirie convenue par la résolution # 2026-09-305;

CONSIDÉRANT QUE le coût de la fourniture de la saison 2025-2026 était de 27 $/mt et que le contrat avait été octroyé l'année précédente à Léonard Loisel & fils;

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres sur invitation a été transmis le 21 septembre 2026 par courriel à 3 fournisseurs locaux avec les spécifications du matériel illustrées dans le tableau VI-1 sous l'appellation AB-5 de la norme BNQ 2560-114-VI/2014;

CONSIDÉRANT QUE 2 soumissionnaires parmi les 3 invités ont déposé un prix dont :

- Roy Blais ; 17 812,50 $ soit 23.75 $/tm ;
- Leonard Loisel et fils ; 20 250.00 $ soit 27.00 $/tm ;
- Eurovia : pas de soumission reçue

CONSIDÉRANT QUE les 2 soumissionnaires n'ont pas soumis d'attestation de la qualité de leur matériel ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Andrée Côté, conseillère

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS :

DE NE PAS OCTROYER de contrat pour le moment.

DE REJETER les deux (2) soumissions non conformes.

DE MANDATER le directeur général à solliciter un contrat de gré à gré pour les besoins à court terme et de demander aux soumissionnaires de préciser les soumissions qui ont été transmises à la Ville soit le matériel qui devra être livré tel que spécifié ci-haut ou qui serait similaire ayant une bonne qualité de matériel.

9. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Andrée Côté, conseillère

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS que la séance soit levée. Il est 19 h 21.

_____	_____
Jérémy Laplante, maire	Daniel Langlois, directeur général et greffier

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je, Annie Chapados, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Paspébiac dispose des crédits budgétaires et extrabudgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

_____	_____
Annie Chapados, trésorière	Date